

MAIRIE DE LOUPIAC

46350

Tél : 05.65.37.64.76

mairie.loupiac46@orange.fr

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de LOUPIAC

Se réunira à la Mairie, en séance ordinaire le 23 novembre 2023, à 20 heures 30.

Objet de la réunion

- Approbation du procès-verbal de la séance du 07/09/2023
- Proposition d'achat des parcelles A1518 et A 1517 (poteau incendie)
- Opération n°150 : validation devis réfection Monument aux Morts
- Proposition de réalisation d'une étude d'opportunité d'un projet ENR
- Convention de service avec le CDG46 « protection des données personnelles »
- RPQS du SMAEP
- Rapport annuel 2022 du SYMICTOM
- Mise en place de la fongibilité des crédits section Fonct/Invest
- Décision modificative n°2 annule et remplace : augmentation de crédit section fonctionnement D 61524 – D 7391118
- Tarifs location salle polyvalente 2024
- Décisions du Maire
- Questions diverses (démarche BVSM avec le PETR, WIFI LOTOIS, CR Réunions CAUVALDOR)

Fait à LOUPIAC, le 03 novembre 2023



Le Maire
Éric LASCOMBES